



**ENSEMBLE, ON SE BAT
POUR LA RELANCE
EN HAUTS-DE-FRANCE**

FONDS DE RELANCE POUR RENFORCER LA TRESORERIE DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE L'ESS !

Le **FONDS DE RELANCE** est destiné aux entreprises et structures de l'Economie Sociale et solidaire (ESS) impactées par la crise sanitaire pour leur permettre de réaliser des dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de leur activité.

Mobilisable dans la limite des fonds disponibles, il est financé par la Région Hauts-de-France, la Banque des Territoires, les conseils départementaux et les collectivités locales. Sa gestion est confiée à Initiative Hauts-de-France pour les entreprises, et à Hauts-de-France Active pour les structures de l'ESS.

POUR QUI ?

- > Entreprises de moins de 10 salariés et structures de l'ESS de moins de 20 salariés (hors salariés en insertion et travailleurs handicapés)
- > Implantées en Hauts-de-France
- > Créées avant le 1^{er} janvier 2020

POUR QUOI ?

- > Apporter la trésorerie indispensable à la poursuite et/ou la reprise de l'activité (reconstituer les stocks, mettre en œuvre les mesures barrières, re-conquérir des clients grâce au numérique...)
- > Compléter les solutions financières existantes en couvrant les situations aujourd'hui sans réponse

COMBIEN ?

- > Prêt à taux 0%, sans garantie ni caution personnelle
- > De 5 000 euros à 15 000 euros pour les entreprises, et de 5000 euros à 30 000 euros pour les structures de l'ESS
- > Mise à disposition totale des fonds en une fois
- > Remboursement trimestriel ou mensuel sur 3 ans après un différé de 12 mois

COMMENT ?

Entreprises

- > Dépôt des demandes uniquement en ligne sur :
<http://www.fondsderelance.fr>

Structures de l'ESS

- > Demande à effectuer auprès de :
fondsderelancehautsdefrance@nordactif.org

Avec la participation financière de :

